

(La séance est suspendue à 13 heures.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LA DISCRIMINATION RACIALE

**M. Peter L. McCreath (South Shore):** Monsieur le Président, à l'heure actuelle, les Canadiens font face à de nombreux défis. Le plus difficile est celui qui consiste à faire du Canada une société fière de sa diversité, qui recherche l'égalité pour tous ses citoyens, en fait, une société libre de toute discrimination.

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, qu'on célébrera cette semaine, est une occasion d'examiner nos succès et nos échecs dans la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dans la société canadienne. C'est également une occasion de renouveler nos efforts afin d'enrayer ce fléau social.

Le gouvernement du Canada, par l'entremise du ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, oeuvre de concert avec des secteurs institutionnels clés, notamment les associations communautaires, les syndicats, les services de police, les enseignants, les médias et les municipalités, pour souligner l'importance du 21 mars et la nécessité de travailler ensemble pour éliminer le racisme.

Je suis convaincu que la volonté de faire du Canada une société plus juste et plus égalitaire est présente partout où les valeurs canadiennes sont tenues en haute estime. Notre pays est en quête d'une unité durable, et nous pouvons considérer le 21 mars comme un élément central de ce processus.

\* \* \*

### LES FORÊTS

**M. Bob Wood (Nipissing):** Monsieur le Président, le débat sur l'unité canadienne a des conséquences désastreuses sur le pays; la surtaxe à l'exportation du bois d'oeuvre en est un exemple frappant.

Les Américains, fervents des échanges loyaux lorsqu'ils sont battus par le libre-échange, ont prétendu que nos droits de coupe n'étaient pas assez élevés et qu'ils constituaient donc une subvention injuste. En réponse, nous avons donc imposé une taxe à l'exportation de 15 p. 100 à nos producteurs avant que les Américains ne le

### Article 31 du Règlement

fassent, au lieu de nous inscrire en faux contre cette affirmation ridicule.

Je me demande bien si les Américains vont prétendre que la main-d'oeuvre à bon marché du Mexique constitue une forme de subvention déloyale lorsqu'ils auront convenu d'un accord de libre-échange avec les Mexicains. Mieux encore, le Canada devrait déclarer que les Américains subventionnent toutes leurs industries parce qu'ils n'ont que très peu de programmes sociaux et, de ce fait, ne sont pas sur le même pied que nous.

Quoi qu'il en soit, une chose est indéniable; notre souveraineté est compromise à cause de l'ingérence des États-Unis dans notre industrie forestière et du fait qu'ils arrivent toujours à leurs fins avec nous.

Nous devons trouver le juste milieu entre les intérêts de toutes les régions du pays et réunir nos efforts pour annuler cette surtaxe à l'exportation des produits de bois d'oeuvre et pour renforcer notre économie.

Nous devons résoudre la question de l'unité nationale ensemble. Aujourd'hui, c'est la foresterie; qui sait ce que ce sera demain.

\* \* \*

### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake):** Monsieur le Président, nous avons dit au ministre des Finances qu'il avait tort de refuser d'exempter les livres de la TPS. Comme nous l'avions prédit, le gouvernement de la Saskatchewan élargit l'assiette de sa taxe de vente au détail et il refuse lui aussi d'exempter les livres.

C'est un scandale. Ces taxes combinées feront que moins de livres seront achetés et lus, surtout par la jeunesse. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent exempter immédiatement les livres de cette taxe préjudiciable.

Dans ma propre circonscription, la bibliothèque de la région des lacs signale que ces deux nouvelles taxes lui coûteront 20 000 \$ en 1991. Cela représente la moitié du budget prévu pour les livres dans son centre de ressources ou le tiers du budget qu'elle accorde à ses 39 petites succursales.

Les bibliothèques publiques régionales assurent un accès équitable à l'information et au matériel écrit aux habitants des campagnes. Elles ont déjà du mal à s'adapter à la baisse de leurs recettes. Il faut leur enlever ces pressions financières supplémentaires inutiles que sont ces taxes régressives. Les gouvernements fédéral et provinciaux n'ont pas pour mandat de taxer la lecture, l'alphabétisation et le savoir.